THERAPEUTIQUES, REFLETS DE LA SOCIETE FRANCAISE

Charlot Colette
Musée, Faculté de pharmacie,15 avenue Ch. Flahault, 34093, Montpellier cedex 5, France
ccharlot@univ-montp1.fr

Le médicament est le fruit de la recherche médicale et scientifique, mais si l'attente de la société ne correspond pas à l'espoir que fait naître toute innovation alors les hommes vont chercher ailleurs, afin de palier ce manque. En l'occurrence, ils s'adresseront, selon le siècle concerné, aux remèdes secrets, au charlatanisme ou « aux médecines » dites « douces ». C'est donc sur le plan psycho-sociologique que je vais développer ce rapport entre les médicaments et l'homme, en utilisant un support historique pour les exemples choisis. Il est évident que mon raisonnement est plus philosophique que scientifique mais n'oublions pas que le sujet est l'homme, avec sa part de mystère. Je ne me suis donc intéressée qu'à cet aspect du comportement humain au sein de la société. Par ailleurs, l'écart entre les deux périodes choisies est suffisamment long pour trouver une certaine unité dans le comportement humain.

Les premiers exemples que nous avons retenus se situent à la Renaissance où les connaissances médicales sont encore balbutiantes. Les remèdes ont un relent archaïque et bien que des découvertes commencent à se faire, il faudra attendre quelques années avant que le bénéfice de ces découvertes ne se fasse sentir. Je pense à la découverte de la circulation sanguine qui, au siècle du Roi Soleil et donc au XVII° siècle, n'empêchera pas l'administration des saignées, clystères et purges ainsi que l'usage de l'arsenal de drogues plus ou moins insolites comme la corne de licorne, le vin de cloportes, les momies, l'huile de petits chiens, etc …Or, l'homme, lorsqu'il est confronté à la mort, que ce soit pour lui ou pour l'un de ses proches, est capable d'accepter n'importe quelle solution pour obtenir la guérison. D'où l'engouement certain pour les empiriques qui circulaient plus ou moins clandestinement et que les « charlatans et autres « thériacleurs » proposaient sur les foires et les marchés, dans leurs théâtres ambulants. La richesse des costumes portés par les charlatans confirmait leur richesse supposée et donc indirectement l'efficacité des remèdes proposés. Le fait de s'entourer de bêtes exotiques pouvait faire rêver d'un monde fabuleux ouvrant ainsi les portes de l'imaginaire et de la nouveauté. Il y avait là tous les ingrédients frappant la naïveté de l'homme de la rue. Rien d'étonnant donc que le charlatanisme ait fait florès au XVII° siècle et n' atteigne son apogée au XVIII° siècle. Le fabuliste français Jean de la Fontaine[1], contemporain de Louis XIV, commence une de ses fables intitulée : « Le charlatan » par les vers suivants qui sont aussi la morale de la fable :

« Le monde n'a jamais manqué de Charlatans.
Cette science, de tout temps,
Fut en Professeurs très fertile »
Jean de la Fontaine, liv.VI, XIX

Pour avoir fait l'objet d'une fable il fallait, sans nul doute, que ce fléau soit très présent. Nous citerons des remèdes dont la formule était secrète comme il se doit**.** Remède secret donc jusqu'à ce qu'un édit royal de Louis XV du 11 mars 1731, en ordonne l'analyse, dévoilant les supercheries. Voici quelques exemples de remèdes secrets :

C'est ainsi que l'eau antipulmonique du docteur Marat n'est que de l'eau de chaux précipitée par de l'alcali fixe, résultats parus dans le journal La Gazette de Santé[2] en 1779. Remède absolument inefficace pour ce type d'affection. Si encore ces remèdes étaient vendus moins chers, on comprendrait l'engouement des miséreux pour ce type de médicaments mais ce n'était pas le cas. C'est ce qui est reproché à Marat, par les médecins et chimistes chargés de l'analyse, *« de vendre à si haut prix une chose si simple ».*

Voici un autre exemple de tromperie que l'analyse effectuée sur le produit a pu déceler : des pilules dorées, grosses comme un petit pois, vendues comme orviétan à Troyes[3,4], ville champenoise, étaient composées de verre d'antimoine pulvérisé, roulé avec de l'amidon et couvert d'une feuille de cuivre jaune. Il va sans dire que la présence de l'antimoine laisse présager des résultats funèbres par méconnaissance du produit. Ici, la falsification s'avère dangereuse.

Quarante-neuf pierres urinaires d'une ſinguliere forme, dont vingt-ſix expulſées, d'un ſeul trait, par un homme de trente-cinq ans, à la faveur du Remede de M. le Chevalier de Godernaux, qui a rétabli parfaitement la ſanté du malade, après ſeize années de maux divers, de ſouffrances & d'opérations inutiles. Ce fait, arrivé en dernier lieu à Paris, eſt très-authentique. Voyez le *Cri de l'Humanité*, original, pag. 25.

Les remèdes de Nicole, qui portent le nom de leur inventeur, étaient employés contre les maladies vénériennes. La publicité qui en était faîte affirmait ne point contenir de mercure mais permettait de classer ces remèdes comme faisant partie de la classe des végétaux. Ils contenaient en réalité un sel métallique (sublimé corrosif). La tromperie, dans le cas présent, touchait à la publicité mensongère, faisant ainsi croire à un remède nouveau.

Pour mieux abuser les patients souffrants, la publicité venait apporter la preuve de l'efficacité de tels remèdes comme le remède du Chevalier de Godernaux qui permettait de lutter contre les calculs, concrétions, pétrifications biliaires. Vous avez ici la page d'un quotidien, le « Cri de l'Humanité aux Etats-Généraux » de 1789. La poudre analysée était, en réalité, du précipité blanc mal lavé de plomb, sans doute.

Remèdes du Chevalier de Gobernaux[3]

A la décharge des hommes qui croyaient à ses remèdes miracles dont la formule était mise au point par des médecins, des ecclésiastiques, des chirurgiens (hommes de savoir et donc de confiance) ou de simples marchands (épiciers ou cordonniers), on trouvait aussi des remèdes secrets comme la poudre de la Comtesse qui était de la poudre de quinquina ou la pommade anti-ophtalmique de la Veuve Farnier[5] à base d'oxyde rouge de mercure, d'une réelle efficacité. Difficile donc de faire la part des choses pour le commun des mortels. Parfois les résultats étaient réellement probants, quelque fois anodins ou dangereux. Mais le terme de « secret » (ce qu'il ne faut pas dire, ce qui doit être caché) peut expliquer l'aura de ces remèdes sur l'esprit humain.

Si l'ignorance médicale explique la déviance vers l'irrationnel, il n'en est pas de même pour ce qui va suivre. Au XIX et XX[emes] siècles, les progrès dans la découverte de nouveaux médicaments vont, curieusement, entraîner une méfiance de l'homme pour tout ce qui est artificiel, c'est-à-dire obtenu par la main de l'homme. C'est un retour vers le naturel, « les simples » qui en réalité ne sont pas si simples que ça. Nous laisserons les pathologies lourdes où le médicament moderne a toute sa place, pour nous tourner vers une pathologie du mal-être, une thérapeutique de confort, bref, nous irons vers les « médecines douces » comme la phytothérapie, l'aromathérapie, la gemmothérapie ou l'homéopathie. Médecine douce encore appelée médecine alternative par les pays anglo-saxons. Pourquoi ce recul instinctif de l'homme devant le progrès thérapeutique ? Nous pourrions donner la réponse suivante : les effets secondaires d'un principe actif obtenu par synthèse, et dont la molécule organique est analogue à celui de la plante, sont parfois aussi insupportables que la maladie elle-même et même nocifs, pour ne pas dire toxiques.

AFFICHE ILLUSTRÉE SIGNALANT UN DÉPÔT DE POMMADE DE LA VEUVE FARNIER
Cf. p. 370
Pl. LXIV

C'est alors que le savoir empirique reprend le dessus.

En effet, les plantes médicinales[6,7] sont connues depuis des millénaires et l'origine de la phytothérapie remonte à la nuit des temps, de la Mésopotamie en passant par l'Egypte, la Grèce et le monde latin. Les plantes sont utilisées dans leur intégralité et l'action du principe actif est atténuée par les autres composantes du végétal. On les retrouve sous forme de tisanes, infusions pour faciliter l'endormissement ou la digestion. Aujourd'hui, grâce à l'avancée de nos connaissances, la phytothérapie offre des médicaments de drainage ou des médicaments agissant sur le terrain du malade. Dans ce dernier cas, le médicament est adapté au malade, il lui est propre, pourrait-on dire. Dans une société qui tend vers l'uniformisation, c'est-à-dire un traitement identique pour tous les malades atteints de la même pathologie, la phytothérapie permet de traiter l'homme en tant qu'individu spécifique. C'est ce qui explique que la thérapeutique par les plantes soit rassurante, apportant un soulagement réel à l'homme pour des symptômes passagers.

Une branche de la phytothérapie est l'aromathérapie[8] qui concerne les huiles essentielles encore appelées essences qui sont des produits volatils mais de consistance huileuse contenus dans les végétaux. Pour les besoins pharmaceutiques, on les obtient par entraînement à la vapeur d'eau ou par expression à froid. Ce sont les deux seuls procédés d'extraction reconnus par la Pharmacopée Française. La distillation permet la transformation des molécules organiques et crée de nouveaux principes actifs. Prenons comme exemple la camomille allemande (*Camomilla recutita* Rausch,) qui contient dans son essence de la matricine. La distillation va entraîner la décomposition de la matricine en donnant du chamazulène (hydrocarbure sesquiterpénique). L'huile essentielle de *camomilla recutita* est un anti inflammatoire de terrain. Donc, sur le plan médical, il y a une action. Voici d'autres exemples.

Pour soigner un mal de tête, I ou II gouttes d'huile essentielle de menthe poivrée (*mentha piperita* L*)* appliquées sur les tempes et, en quelques minutes, le mal s'estompe grâce à l'action du menthol et menthone.

Pour contrer le stress ou l'insomnie, il est recommandé l'huile essentielle de basilic riche en méthylchavicol(ether). Utilisées par voie orale, deux gouttes suffisent après le repas du soir pour obtenir le résultat escompté. Et je pourrais citer ainsi d'autres exemples.

Cependant, la composition d'huile essentielle varie en fonction des données géoclimatiques, du pays d'origine où la plante pousse. Ainsi le romarin officinal en provenance du Maroc est riche en 1,8 cinéole et a une action prépondérante au niveau broncho-pulmonaire ; pour celui récolté en Provence c'est le camphol qui domine avec des propriétés intéressantes au niveau cardiaque alors que celui de Corse contient de l'acétate de bornéol et du verbénone agissant sur le foie ou l'estomac. Il faut tenir compte de cette spécificité biochimique, si l'on veut obtenir un résultat probant. Si, pour le patient, cette thérapeutique paraît simple et efficace selon les symptômes, le conseil officinal, lui, est assez complexe. Ce qui attire le patient vers cette thérapeutique, c'est qu'elle s'adresse non seulement à un dérivé des plantes, mais qu'elle agit à très faibles doses ; l'on observe la même chose pour l'homéopathie.

Trousse homéopathique portative du XIXe siècle
Musée de la Pharmacie *(cliché M.S. Guibert)*

La thérapeutique homéopathique**,** souvent si décriée par les esprits cartésiens, peut soulager aussi bien les malades de la prime enfance que ceux qui dépendent de la gérontologie. Doit-on attribuer cela à l'effet placébo ? A la répétition de la prise médicamenteuse et par conséquent à la prise en charge du malade lui-même ? A la faiblesse des doses administrées ou à la substitution de molécules sur des sites appropriés tenant compte du terrain du malade ?. Qu'importe si l'on ne peut mettre aujourd'hui encore une explication scientifique à l'action de doses infinitésimales des produits homéopathiques. Seul compte le résultat.

Quant à la gemmothérapie, qui est la thérapeutique par les bourgeons sous forme de macérat, cela rejoint les connaissances que l'on peut avoir sur l'aromathérapie. La présence de farnesol (qui est un terpène aux propriétés neuro-régulatrices sédatives connues) dans les bourgeons de *tilia tomentosa* L. où il se trouve en plus grande quantité que chez les autres variétés de tilleul, explique son emploi pour traiter les insomnies liées à des troubles neurovégétatifs ou à une anxiété.

Tout ceci explique que ces médecines douces représentent environ 10% du marché des médicaments aujourd'hui, pourcentage qui peut augmenter dans le futur avec le prolongement de la vie car la posologie des personnes âgées est très différente par suite d'un ralentissement des métabolismes et souvent, de la surcharge médicamenteuse de l'organisme déficient.

Tilia tomentosa L. (publicité Dolisos)

On s'aperçoit que ces thérapeutiques sont bien le reflet de la société d'aujourd'hui Il y a rupture entre le déroulement de la vie biologique immuable et celle imposée à l'homme par la société moderne. C'est ce déséquilibre de rythmes qui engendre anxiété, angoisse, nervosité entraînant son lot de symptômes pathologiques qui, à leur tour, peuvent déboucher sur de réelles maladies. Le facteur temps est primordial ; aussi l'homme demande un résultat immédiat sur son « mal être ». Le rêve de l'homme, d'avoir à sa disposition une panacée qui pourrait tout traiter, s'éloigne de plus en plus.

En conclusion, que ce soit par ignorance ou par défiance du médicament, l'homme, et donc la société, a privilégié autrefois les remèdes secrets puis aujourd'hui les médecines douces basées sur la phytothérapie ou l'homéopathie. Quant « aux vendeurs d'espoir », ils sont toujours présents assurant la pérennité du comportement humain au cours des siècles. Comportement qui s'adapte aux moyens de diffusion mis à la portée de l'homme : publicité orale puis écrite, informatisée aujourd'hui.

Reprenons le discours d'introduction du professeur Alain Le Hir[9] pour les XXXIII^{èmes} Journées Pharmaceutiques Françaises qui se déroulaient à Paris en 1983 et où il donnait la définition du médicament idéal. Selon lui, *« il devrait répondre à tous les critères de l'innocuité tout en ayant une activité thérapeutique scientifiquement démontrée ».* Objectif pas souvent atteint, il faut bien le dire .Et il ajoute que tout raisonnement scientifique qui ne tient pas compte des dimensions psychosociologiques du médicament est voué à l'échec. Il est donc essentiel que le prescripteur puisse avoir à sa disposition plusieurs types de thérapeutiques.

Bibliographie

(1) La Fontaine, J. de : fable XIX le Charlatan. In : Fables avec les figures d'Oury parues dans l'édition Desaint et Saillant de 1755. Jean de Bonnot, Paris 1982, tome 2, p.151-153

(2) Tessier, L'Abbé M. : Analyse chimique de l'eau antipulmonique de M.Marat. La Gazette de Santé Publique de 1779. Revue d'Histoire de la Pharmacie, n°149 (1956) 315

(3) Bouvet, M. : Sur l'essai des médicaments en France avant 1789. Revue d'Histoire de la Pharmacie, n°149 (1956) 313

(4) Pinsolle, S. : Contribution à l'histoire de la pharmacie en Champagne. La Garenne 1937, p. 148

(5) Devaux, G. : Les deux siècles d'histoire de la pommade anti-ophtalmique de la veuve Farnier. Revue d'Histoire de la Pharmacie n°209 (1971) 359-3 74

(6) Paris, R., Moïse, H. : Précis de matière médicale t.I, II, III, deuxième édition révisée. Paris 2002

(7) Brunneton, J. : Pharmacognosie : phytochimie, plantes médicinales. Edit. Tech. et Doc., Paris 1999

(8) Valnet, J. : Aromathérapie : traitement des maladies par les essences de plantes. 9° édition, Edition Maloine S.A., Paris 1980

(9) Le Hir, A. : Drogues héroïques et médecines douces. Revue de la Société Francophone des Docteurs en Pharmacie, n°¾ (1983) 79-80